serait difficile de le faire souvenir à l'heure actuelle. Diplomatiquement, M. de Hohenlohe subit un échec; il lui en était réservé un autre encore plus sensible. Le parti ultramontain, jusqu'alors assez malléable, se rebiffa. Aux élections du 12 mai 1869, il conduisit les populations au scrutin avec ce mot d'ordre : « La religion est en danger ! » et, grâce à une agitation supérieurement conduite, il obtint la majorité. La Chambre se décomposa ainsi : 79 ultramontains, 77 libéraux et centre-gauche. Le ministère ne voulut pas céder à une majorité de deux voix ; prenant pour prétexte que la Chambre ainsi composée était inhabile à rien faire (en trois séances elle n'avait pas même réussi à nommer son président), il présenta à la tribune un décret de dissolution. De nouvelles élections eurent lieu, pour le premier degré le 25 novembre 1869, pour le second le 2 janvier 1870. Après une lutte électorale d'une violence inouïe, M. de Hohenlohe éprouva un échec plus complet encore, quoiqu'il eût habilement remanié les circonscriptions électorales. Le parti catholique fit passer 83 de ses membres, et il pouvait de plus compter, jusqu'à un certain point, sur le petit nombre de membres élus par le parti démocratique. M. de Hohenlohe fut renversé et, par contrecoup, l'influence prussienne diminuée considérablement; il ne fallut rien moins que les événements de 1870 1871 pour la rasseoir. L'administration de Lutz, qui succéda à celle de M. de Hohenlohe, battue en brèche avec les mêmes armes, finit par succomber et dut céder la place à un des chefs du parti ultramontain, M. de Gasser (septembre 1872). Le mois précédent, le roi de Bavière lui-même, malgré son apathie naturelle, avait opéré une demi-conversion; il avait décliné l'invitation qui lui était faite de se rendre à Berlin, au baise-main impérial, à l'occasion de l'entrevue des trois empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie (août 1872). Mais, à vrai dire, ce ne sont là que des velléités d'indépendance sans grand résultat pour l'avenir. Cette bouderie royale et l'attitude constante du parti ultramontain autonomiste, encore vainqueur aux élections de 1875, ont eu pourtant pour conséquence de relever l'influence de la Bavière, en Allemagne. Sa voix est écoutée au Reichstag et dans le conseil fédéral, on satisfait à ses désirs, tant on a peur de se l'aliéner. Il dépend de ses gouvernants de lui faire jouer un rôle dirigeant dans les affaires de l'empire, vis-à-vis surtout des autres petits Etats, la Saxe, la Hesse, le Wurtemberg, qui ont subi le même sort qu'elle et qu'elle peut appuyer contre les exigences de la Prusse. Elle sortirait ainsi du rôle passif de vassale qu'elle s'est imprudemment laissé attribuer.

Le budget de la Bavière pour l'exercice 1874-1875 s'est établi de la manière suivante :

Recettes :	Marcs.
Contributions directes. .	18,739,123
Contributions indirectes.	33,246,343
Régales et établissements de l'Etat. . . .	76,911,240
Domaines.	36,212,277
Droits particuliers. . . .	55,366
Autres recettes.	250,719
Recettes de la Société générale de secours. .	347,469
Reliquat de l'exercice précédent.	10,851,428
Somme payée par l'empire allemand pour l'entretien de l'armée. . .	34,580,760
Indemnité française. . .	857,143
Total.	212,051,868

Dépenses :	Marcs.
Dette publique.	27,581,400
Liste civile des apanages.	5,415,470
Conseil d'Etat.	104,985
Diète.	346,006
Ministère de la maison royale et des affaires étrangères.	671,091
Justice.	11,764,618
Intérieur.	18,209,522
Cultes et enseignement.	18,476,318
Finances.	2,359,553
Armée.	34,580,760
Pensions de veuves et d'orphelins.	1,689,771
Quotes-parts matriculaires.	14,747,691
Fonds de réserve. . . .	899,409
Total des dépenses. .	136,846,594
Frais de perception.	75,205,274
Total.	212,051,868

L'armée bavaroise forme une partie distincte dans l'armée de l'empire allemand ; elle a une administration indépendante et elle est placée sous la souveraineté militaire du roi; mais cette souveraineté est toute nominale, et, en fait, l'armée bavaroise est comptée dans l'ensemble des armées allemandes; en temps de guerre, elle est de droit placée sous le commandement en chef de l'empereur.

Elle se compose, sur le pied de paix, de 16 régiments d'infanterie et de 10 bataillons de chasseurs, ayant ensemble un effectif de 32,148 hommes; de 32 bataillons de landwehr, dont les cadres sont de 552 hommes seulement; de 10 régiments de cavalerie (7,192 chevaux); de 4 régiments d'artillerie de campagne (34 batteries, 136 canons, 3,442 hommes); de 2 régiments d'artillerie à pied (2,102 hommes); de 2 bataillons de pionniers (1,214 hommes) et de 1 compagnie de chemin de fer. Sur le pied de guerre, cette armée comporte, dans les mêmes cadres régimentaires, 49,344 hommes d'infanterie de campagne, 10,260 hommes des bataillons de chasseurs, 22,488 hommes de troupes de dépôt, 29,724 hommes de la landwehr, 3,354 pionniers; au total, 115,370 hommes de troupes de pied. Les 4 régiments d'artillerie comportent un matériel de 204 canons de campagne, servis par 9,064 hommes; plus 8 batteries et 1,482 hommes d'artillerie de dépôt et 8 batteries et 6,588 hommes d'artillerie à pied, 6 batteries et 972 hommes d'artillerie de réserve. Au total, 56 batteries et 18,106 hommes. La division de cette arme en artillerie de campagne et artillerie à pied est récente; elle date de la réorganisation de l'armée bavaroise, après la guerre de 1870-1871, terminée seulement en 1874. Dans l'artillerie à pied, les hommes sont munis du fusil chassepot, avec lequel ils font usage de la cartouche française. Le matériel affecté aux batteries de campagne se compose de canons en acier ou en bronze, des calibres de $0^{m},08$ et $0^{m},09$; ils sont du modèle prussien. Les mitrailleuses ont été abandonnées. A la tête des troupes est placée la direction de l'artillerie et du train. La cavalerie se compose de 14 régiments tant de troupes de campagne que de troupes de dépôt et de garnison et a un total de 11,562 chevaux; le train des équipages a un effectif de 5,450 hommes.

L'armée, placée sous le commandement nominal du roi, est divisée en deux grands commandements généraux. A la tête du commandement général de Munich est placé le général Von der Tann-Rathsamhausen, aide de camp du roi, et à la tête de celui de Wurtzbourg le lieutenant général d'Orff.

BAVILLE (Arnaud), général français, né à Fronton en 1757, mort à Magdebourg en 1813. Il fit les campagnes d'Amérique (1780-1783), puis, de retour en France, il servit dans les armées du Rhin et de la Moselle jusqu'au commencement de l'année 1796, époque à laquelle il fut nommé au commandement de l'hôtel des Invalides. Il prit sa retraite en mai 1813, mais fut remis en activité un mois plus tard et servit dans le premier corps de la grande armée. Il fut blessé gravement à Liebnitz, au mois d'août, et mourut de ses blessures quelques mois plus tard. Le nom de ce général figure sur l'arc de triomphe de l'Etoile et sur les Tables de bronze du palais de Versailles.

Bavon (SAINT) distribuant ses biens aux pauvres, chef-d'œuvre de Rubens; dans la cathédrale de Gand. La légende rapporte qu'un gentilhomme nommé Bavon, après avoir eu une jeunesse débauchée et avoir fait mourir sa femme de chagrin, fut tout à coup saisi de remords, distribua ses biens aux pauvres, se retira dans le monastère dirigé par saint Amand, s'y livra aux pratiques de la plus austère pénitence et mourut en odeur de sainteté. On rencontre ainsi dans l'histoire.... catholique beaucoup de diables qui finissent par se faire ermites. Le tableau que Rubens a peint pour la cathédrale de Gand, dont saint Bavon est le patron, est une des œuvres les plus renommées du célèbre artiste; la composition, qui pyramide, embrasse deux sujets distincts : dans le bas, saint Bavon, accompagné de deux serviteurs qui portent des bourses pleines d'argent, distribue sa fortune aux pauvres; dans la partie supérieure, le même saint, escorté par un page et un domestique, se présente à la porte de l'abbaye où il est reçu par saint Amand, qu'entourent ses moines et qu'assiste un autre prélat. Rubens a bravé avec audace et bonheur l'écueil résultant de cette disposition du tableau en deux zones superposées. « Ce qui frappe, ce qui captive, a dit un écrivain belge, M. Moke, c'est la chaleur et le mouvement que l'artiste a donnés aux diverses figures. Etonnante de dessin, de couleur et d'ensemble, cette peinture atteste les ressources d'exécution les plus étendues, les moyens les plus puissants; c'est une scène imposante et complète, où la réalité de l'imitation est portée à ses dernières limites. A vrai dire, Rubens ne s'est pas recueilli pour arriver à l'intelligence de l'événement religieux qu'il a retracé ; ce n'est pas l'art qui lui a manqué, c'est la méditation. » Parmi les figures de mendiants qui entourent saint Bavon, on remarque une femme retenant de son bras nu un enfant qui lui échappe; il semble qu'Eugène Delacroix s'en soit inspiré pour peindre sa superbe *Médée* du musée de Lille.

Ce chef-d'œuvre de Rubens, placé actuellement dans une des chapelles de la cathédrale de Gand, ornait autrefois le maître-autel de cette église. Enlevé par les Français à la fin du siècle dernier, puis rendu à la Belgique en 1817, il fut transporté à cette époque au musée de Bruxelles; mais la ville de Gand finit par en obtenir la restitution.

BAVOSI (Alphonse), théologien italien, né à Bologne vers la fin du XVIe siècle, mort en 1628. Il était chanoine régulier de Saint-Augustin et fut plusieurs fois élu général de son ordre. Il a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels on peut citer : *Disputationes catholicæ in quibus præcipue Græcorum quorumdam opiniones orthodoxæ fidei adversæ rejiciuntur*, (Bologne, 1607, in-4°).

BAVOTA, ancienne ville d'Italie, dans le territoire des Salentins. On pense que sur son emplacement s'est élevé le village de *Parabita*, dans la Terre d'Otrante.

* **BAVOUX** (Evariste), homme politique. — Après la révolution du 4 septembre 1870, le conseil d'Etat de l'Empire ayant été dissous, M. Bavoux est rentré dans la vie privée. Depuis lors, il a écrit dans des journaux bonapartistes. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Manuel du notariat* (1843, in-12); le *Prince Louis jugé par la Chambre des pairs* (1840, in-8°); *Voltaire à Ferney, sa correspondance avec la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha* (1860, in-8°); *Du gouvernement personnel* (1868, in-8°); *Du principe d'autorité et du parlementarisme* (1869, in-8°); la *Prusse et le Rhin* (1870, in-8°); la *France et Napoléon III, l'Empire et le régime parlementaire* (1870, 1 vol. in-8°), ouvrage dans lequel M. Bavoux fait une étourdissante apologie du régime qui a valu à la France dix-huit ans d'un étouffant despotisme, l'invasion et la perte de deux provinces; les *Causes de la guerre* (1871, in-8°); *Une sœur de charité* (1874, in-18), sur l'ex-impératrice Eugénie; *Chiselhurst-Tuileries, souvenirs intimes sur l'empereur* (1873, in-12); *Appel à la nation* (1874, in-18); les *Vacances du quatrième Napoléon à Arenenberg* (1874, in-18); les *Monuments de Paris. La colonne Vendôme* (1874, in-18); *Il y a dix-neuf ans* (1875, in-18), etc. Tous ces derniers écrits sont des brochures destinées à faire de la propagande bonapartiste et qui, naturellement, s'adressent à la classe ignorante. Ecrites sous l'empire d'une passion aveugle, elles sont absolument dépourvues de valeur.

BAYARD (Jean-Baptiste-François), jurisconsulte, né à Paris en 1750, mort en 1800. Il étudia le droit et se fit recevoir avocat en 1776, puis fut nommé accusateur public près le tribunal du IIe arrondissement de Paris. De ce poste, il passa à celui de juge suppléant au même tribunal, en 1792, et enfin fut nommé, l'année suivante, substitut du commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de cassation. Il remplit ces diverses charges avec une fermeté qui n'excluait pas la bienveillance, et il fut enfin nommé juge au tribunal de cassation par le Directoire. On doit à ce jurisconsulte éminent quelques travaux très-importants sur des questions de droit et de jurisprudence. Il a également laissé un ouvrage ayant pour titre : *Annales de la Révolution* ou *Recueil de pièces authentiques et d'extraits des procès-verbaux faits à l'Hôtel de ville de Paris depuis le* 18 *juillet* 1789 *jusqu'au* 1er *janvier* 1793 (3 vol. in-8°).

BAYARD (Ferdinand-Marie), écrivain français, né à Moulins-la-Marche (Orne) en 1763, mort en 1818. Il entra d'abord dans l'armée, où il acquit le grade de capitaine d'artillerie, puis il donna sa démission et se mit à voyager. On lui doit plusieurs récits de voyages, entre autres : *Voyage dans l'intérieur des Etats-Unis pendant l'été de* 1791 (Paris, 1798, in-8°); *Voyage de Terracine à Naples* (Paris, 1802, in-12). Il a laissé également un ouvrage d'histoire qui est resté inachevé et qui a pour titre : *Tableau analytique de la diplomatie française depuis la minorité de Louis XIII jusqu'à la paix d'Amiens* (Paris, 1804 et 1805, 2 vol. in-8°). Ce livre ne va que jusqu'à la mort de Louis XIV (1715).

BAYARD (Henri-Louis), médecin français, né en 1812, mort en 1852. Il se fit recevoir docteur à Paris vers 1839, devint un praticien habile et fut médecin expert près les tribunaux. On lui doit les ouvrages suivants : *De la nécessité des études pratiques en médecine légale. Réflexions sur les procès criminels de Peytel et de Mme Lafarge* (1840, in-8°); *Mémoire sur la topographie médicale du IVe arrondissement de Paris, recherches historiques et statistiques sur les conditions hygiéniques des quartiers qui composent cet arrondissement* (1842, in-8°); *Manuel pratique de médecine légale* (1843, in-12), etc.

BAYARD (Émile-Antoine), peintre et dessinateur français, né à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) le 2 novembre 1837. Après avoir fait ses études au collége Sainte-Barbe, M. Emile Bayard entra, en 1853, dans l'atelier de M. Léon Cogniet. Dès l'année 1854, il donnait au *Journal pour rire* et à l'*Illustration* des dessins d'actualité qui furent justement remarqués ; mais où l'on trouve la véritable mesure de son talent souple et gracieux, c'est dans les innombrables illustrations dont il a enrichi la Bibliothèque rose et le *Tour du monde*, en même temps que son habile et charmant crayon commentait la plupart des ouvrages destinés à l'enfance, publiés par les grandes librairies Mame et Hetzel. Ce labeur écrasant, et qui ne dura pas moins de quinze années, fut récompensé, en 1870, par la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Depuis cette époque, M. Emile Bayard a produit : *Sedan* (1870-1871), dessin devenu très populaire; un grand triptyque : *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor* (Virg.), acquis par l'Etat ; *Waterloo* (1875), peinture achetée pour la loterie nationale; des *Panneaux décoratifs* (1876-1877); la *Fête au château* (1878), tableau décoratif. Ajoutons que cet infatigable artiste exécute actuellement un travail considérable d'illustration pour une édition de Molière et qu'il est chargé de la décoration du foyer du théâtre du Palais-Royal.

* **BAYAZID**, ville forte de la Turquie d'Asie. — Cette ville, qui fait un assez grand commerce avec la Géorgie et la Perse, tomba au pouvoir des Russes en 1854 pendant la guerre d'Orient; mais, au bout de peu de temps, ils l'évacuèrent.

BAYER (N...), aventurier polonais, né vers 1835. En 1863, il se joignit à ses compatriotes révoltés contre la Russie, passa en Angleterre et fut condamné à Londres, pour fabrication de faux billets de banque russes. Plus tard, il fut l'aide de camp de son compatriote Wroblewski, un des généraux de la Commune. Traduit devant un conseil de guerre, il fut acquitté.

* **BAYEUX**, ville de France (Calvados), ch.-l. d'arrond., à 12 kilom. de la mer et à 27 kilom. de Caen, sur le penchant de deux collines au bord de l'Aure ; pop. aggl., 7,716 hab. — pop. tot., 8,536 hab. L'arrond. comprend 6 cant., 136 comm., 73,476 hab. C'est une ville triste et inanimée, dont les maisons basses ont, dit M. A. Guilbert, « plutôt un air de vétusté que d'antiquité. » Depuis quelques années, Bayeux a reçu de notables embellissements.

BAYEUX (Adolphe-Auguste, dit MARC-), littérateur français, né à Caen le 28 août 1829, d'une famille d'avocats et de légistes. Son père s'étant fixé à Paris, il acheva ses études au lycée Saint-Louis. Destiné au barreau, il préféra se vouer à la carrière de l'enseignement. Il allait passer ses examens, quand survint la révolution de 1848. M. Bayeux se battit un peu en février, mais beaucoup en juin, dans les rangs des insurgés. Blessé et arrêté, il dut au dévouement de ses compagnons de barricade d'échapper à la mort ou à la déportation. Tout en reprenant la préparation de sa licence, il fit la connaissance de Lamartine et se lia plus intimement avec Victor Hugo. Son père mourut l'année suivante, le laissant sans aucune fortune et l'unique soutien d'une mère et de deux sœurs. C'est alors qu'il écrivit dans des journaux hebdomadaires sous le pseudonyme d'**Auguste Marc**, nom qui appartenait réellement à sa mère et qu'il a toujours gardé depuis en y joignant le sien. Après le coup d'État et la dispersion de tous ses protecteurs républicains, il se trouva sans ressources. Comme il fallait vivre, il se résigna au métier de coloriste et donna des leçons à 25 francs par mois. Lors de la fondation du nouveau *Figaro*, il y écrivit quelque temps et il eut alors avec Buloz, directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, des démêlés qui firent du bruit. M. Marc-Bayeux collabora ensuite au *Siècle*. Vers cette époque il fonda, avec Edmond About, une feuille baroque intitulée l'*Ane savant*, et il écrivit presque en entier deux gros volumes in-4°, *Revue de l'Exposition universelle*, que le baron Brisse publia en 1856. Très-versé en ces matières par de fortes études scientifiques, principalement en chimie et en mécanique appliquée, il était autrement apte à cette besogne que le célèbre gastronome des *Menus parisiens*. C'est également en qualité de rédacteur industriel qu'il entra au *Courrier de Paris*, où il fit paraître ses premières nouvelles : *Profils et contes normands*. Devenu l'ami intime de P.-J. Proudhon, il entreprit, sous son inspiration, une campagne socialiste qui le fit mander au ministère de l'intérieur. On lui donna officieusement le conseil de cesser d'écrire ou de consacrer sa plume à un journal du gouvernement. Entre ces deux alternatives, il préféra la première, ou du moins, abandonnant momentanément le journalisme, il se tourna vers le théâtre. Il lut en 1858 à M. Empis, administrateur de la Comédie-Française, une pièce en cinq actes et en vers, l'*Héritier du trône*, qui ne fut point reçue. Après une nouvelle période de détresse, M. Marc-Bayeux entra, en 1859, à l'*Opinion nationale*, dont le fondateur, Adolphe Guéroult, lui fit une excellente position. Depuis lors, il a publié dans ce journal un certain nombre de romans et de nouvelles, notamment : *Un amour de petite fille, Une femme de cœur*, le meilleur ouvrage peut-être de l'auteur; la *Première étape*, l'*Histoire d'une ouvrière*, *Benjamine*, etc. Au *Temps* (1861), dont il fut, dès l'origine, le rédacteur industriel, il fit paraître un roman de longue haleine intitulé : les *Enfants du siècle*, qui eut un assez grand succès. Il collabora au *Nain jaune*, à la *Nation*, au *Figaro*, à l'ancien *Soleil*, à l'ancien *Corsaire*, etc. Cette dernière collaboration fut d'une teinte rouge très-foncée. Il a donné dans d'autres journaux beaucoup de romans, entre autres, à la *Presse*, la *Sœur aînée*; à l'*Europe*, journal français de Francfort, la *Maison rouge*; au *Constitutionnel*, l'*Histoire amoureuse du vieux temps*; à la *France*, *Une affaire d'honneur*. Tentant une seconde fois le théâtre, M. Marc-Bayeux lut *Jeanne de Ligneris* à la Comédie-Française, qui reçut ce drame en cinq actes et en vers. Mais, comme on ne se décidait pas à mettre *Jeanne de Ligneris* à l'étude, il retira sa pièce et la porta à l'Odéon, qui la représenta le 3 septembre 1868. Bien qu'elle renfermât des parties très-

fortes, elle fut outrageusement sifflée. La même année, il avait fait jouer un acte en vers pour l'anniversaire de Molière au Théâtre-Français, et là aussi le public n'avait guère été plus tolérant. Ce fut contre M. Marc-Bayeux un déchaînement de critiques inouïes. Il était à cette époque un des principaux rédacteurs du *Paris-Journal*, alors un des organes du parti républicain. On inséra de lui, d'abord sous le pseudonyme de **Jean de Rien**, puis sous son nom, une série d'articles qui lui ont attiré plus d'ennemis qu'il n'a écrit de lignes. Dans ce même *Paris-Journal*, il a publié deux grands romans : le *Bien national* et la *Veille de 89*, qui ont fait quelque sensation. La guerre éclata. M. Marc-Bayeux servit comme simple garde national et fut atteint d'un éclat d'obus à la jambe gauche. Après le siége de Paris, il se rendit à Metz, puis à Bruxelles, où il publia une brochure intitulée : *Paris aux Parisiens*. A la chute de la Commune, il revint à Paris pour un jour seulement, et, de retour à Metz, il entreprit une série de petits voyages dans le but de connaître les Allemands chez eux. Il visita surtout les champs de bataille d'Alsace-Lorraine et en rapporta des impressions très-vives qui ne purent s'effacer de sa mémoire. C'est dans ce courant d'idées qu'il écrivit le drame de *Nos aïeux*. Nos malheurs lui paraissaient dépasser toute mesure. Il voulut que son œuvre, quoique bien française, reproduisît la terreur des tragiques de la Grèce. Il y introduisit le chœur antique. Mais, de retour à Paris en 1873, il s'aperçut qu'une pièce héroïque n'avait aucune chance de succès, et, au lieu de *Nos aïeux*, il lut au Théâtre-Français un drame en cinq actes et en vers intitulé le *Régicide*, qui ne fut pas reçu. La lecture d'un autre drame, la *Maîtresse*, aussi en cinq actes et en vers, n'eut pas un meilleur sort. Il revint alors à la polémique. Il organisa, dans le *Corsaire*, la souscription pour l'envoi des ouvriers français à l'Exposition de Vienne, et peu après le *Corsaire* fut supprimé. D'autre part, il publiait dans l'*Avenir national* un grand roman intitulé le *Petit-fils de M. Dimanche*, dans lequel il traitait sans aucun détour les membres de l'Assemblée de Versailles de « saltimbanques et de crétins. » L'*Avenir national* ayant essayé, pour prolonger sa vie, de fusionner avec les bonapartistes, M. Marc-Bayeux le quitta sans achever son roman. Peu après, ayant eu l'occasion de lire *Nos aïeux* à Emile Augier, celui-ci s'éprit de l'œuvre et la porta de son propre mouvement au Théâtre-Français. M. Marc-Bayeux refusa cette fois de lire sa pièce. Got en fit la lecture. Le comité fut vivement frappé des beautés de l'œuvre, mais il n'émit aucun vote, n'osant ni refuser ni accepter une pièce qui lui semblait un manifeste de guerre contre la Prusse. Le drame ayant été imprimé, les journaux s'en emparèrent, et les critiques du lundi le traitèrent comme s'il avait été joué. La vente, en librairie, dépassa toutes les prévisions. *Nos aïeux* devinrent l'objet de conférences publiques et de récitations particulières. Enfin, le gouvernement crut devoir accorder à l'auteur une pension comme indemnité de ce que la pièce ne pouvait pas être jouée. M. Marc-Bayeux a composé encore un autre drame en trois actes et en vers, les *Croisés*, qui, bien qu'il n'ait pas été imprimé, a reçu de la presse le même accueil que *Nos aïeux*. Il a été lu aux conférences du boulevard des Capucines. On a encore de ce fécond écrivain un drame national inédit, *Vercingétorix*, un volume sur les *Gens de loi*, un autre sur les *Gens d'église*, publication faite en Allemagne et défendue en France sous le régime impérial.

BAYLE (Marc-Antoine), littérateur et écrivain religieux, né à Marseille en 1825. Il étudia la théologie dans cette ville, où il se fit ordonner prêtre, prit le grade de docteur en théologie et, après avoir été aumônier au lycée de Marseille, il fut chargé de professer l'éloquence sacrée à la Faculté de théologie d'Aix. L'abbé Bayle s'est adonné avec un certain succès à la prédication. En outre, il a collaboré à la *Revue de Marseille*, à la *Revue d'économie chrétienne*, à l'*Ami de la religion*, à la *Gazette du Midi*; il a publié, de 1851 à 1852, sous ce titre : le *Conseiller catholique*, une revue religieuse qui a paru à Marseille, et, sous le pseudonyme de **A. Marc**, il a donné des causeries littéraires au *Messager de la semaine*. On lui doit, en outre, divers ouvrages, des sermons, des vies de saints, etc., notamment : les *Chants de l'adolescence* (1846, in-18), recueil de vers sous le nom de **Théotime**; *Petites fleurs de poésies*, hymnes et cantiques (1855, in-18); *Vie de saint Vincent Ferrier* (1855, in-12); *Saint Serenus* (1855, in-12); *Marie au cœur de la jeune fille* (1855, in-8°); l'*Ame à l'école de Jésus enfant* (1856, in-12); *Vie de saint Philippe de Néri* (1859, in-8°); les *Derniers jours du chrétien* (1862, in-32); *Oraison funèbre du Père Lacordaire* (1862, in-18); *Robert* (1862, in-12); *Gloire et martyre de la Pologne* (1863, in-8°); *Scènes et récits* (1865, in-12); *Homélies sur les Evangiles* (1865, 2 vol. in-12); *Massillon* (1867, in-8°); la *Perle d'Antioche* (1869, in-12); *Thalie* ou l'*Arianisme et le concile de Nicée* (1870, in-12), etc. L'abbé Bayle a publié divers ouvrages d'auteurs étrangers : le *Cléricalisme et l'Eglise à l'époque de leur fondation*, par Dœllinger; *Cæsonia*, par Lehmann; le *Pieux communiant* du Père Baker, les *Sermons* du cardinal Wiseman, etc.

BAYLE-MOUILLARD (Jean-Baptiste), magistrat français, né à Billom (Puy-de-Dôme) en 1800. Il étudia le droit, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat, puis il entra dans la magistrature. M. Bayle-Mouillard était avocat général à Riom lorsqu'il fut nommé, en 1847, procureur général à la Guadeloupe. Lorsque le gouvernement provisoire eut décrété, le 27 avril 1849, l'abolition de l'esclavage dans les colonies, M. Bayle-Mouillard aida M. Gatine, commissaire de la République, à faire exécuter ce décret, montra les idées les plus libérales et entra, en 1849, en conflit avec le nouveau gouverneur de la colonie, qui représentait les idées de la réaction. Ce dernier, usant de ses pleins pouvoirs, fit embarquer M. Bayle-Mouillard pour la France. L'affaire fit grand bruit; mais la conduite du magistrat avait été des plus correctes, et il lui fut facile de se justifier des accusations portées contre lui. Nommé procureur général à Douai, puis secrétaire général au ministère de la justice, il reçut, en 1851, un siége à la cour de cassation. On lui doit : l'*Emprisonnement pour dettes* (1835, in-8°), qui obtint un prix de l'Académie des sciences morales; *Rapport sur les travaux de l'Académie de Clermont*, de 1833 à 1834 (1835, in-8°); *Eloge du baron de Gérando* (1846, in-8°) et une nouvelle édition augmentée du *Traité des donations* du baron Grenier (1844, in-8°).

BAYLE-MOUILLARD (Elisabeth CANARD, dame), femme de lettres française, épouse du précédent, née à Moulins en 1796, morte à Paris en 1865. C'était une femme instruite, à qui l'on doit un certain nombre d'ouvrages très-divers. Sous son nom, elle a publié : *Du progrès social et de la conviction religieuse* (1840, in-8°); *Loisirs des vacances, recueil d'histoires morales et amusantes* (1851, in-12); *Récréations de la jeunesse* (1851, in-12). Elle a fait paraître sous le pseudonyme d'**Elisabeth Celnart** ou de **Mme Celnart** : *Emile et Rosalie* (1820, 3 vol. in-12); *Virginie* (1822, 4 vol. in-12); l'*Inquisition*, poëme en quatre chants (1824, in-12); *Bethsali* ou la *Dispersion des Juifs* (1825, in-12), en vers et en prose; la *Sortie de pension* (1825, 2 vol. in-12); *Consolations chrétiennes* (1825, in-12); *Manuel d'économie domestique des dames* (1826, in-18); *Manuel des demoiselles* (1826, in-12); *Manuel du zoophile* (1827, in-18); *De la morale de l'Evangile comparée à la morale des philosophes* (1828, in-8°); l'*Art de fertiliser les terres* (1831, in-18); *Nouveau manuel complet de la bonne compagnie* (1838, in-18), plusieurs fois réédité; les *Veillées de la salle Saint-Roch* ou les *Leçons d'économie* (1839, in-18); *Nouveau manuel de la ménagère parfaite* (1839, in-18); *Nouveau manuel complet de la broderie* (1840, in-18); *Nouveau manuel complet du parfumeur* (1845, in-18); *Nouveau manuel complet des jeux de société* (1846, in-18); *Nouveau manuel complet du fleuriste artificiel* (1854, in-18); les *Soirées du dimanche* ou le *Curé de village* (1842, in-12), etc. Les manuels de Mme Bayle-Mouillard font partie de la collection Roret.

* **BAYON**, bourg de France (Meurthe-et-Moselle), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. S.-O. de Lunéville; pop. aggl., 886 hab. — pop. tot., 970 hab.

BAYON (Jean DE), chroniqueur français, né à Bayon (Lorraine) vers la fin du XIIIe siècle. Il était moine de l'ordre de Saint-Dominique; mais, à la suite d'une querelle de moines, il fut chassé de son couvent et se retira dans une abbaye de l'ordre des bénédictins, où il composa plusieurs ouvrages historiques assez remarquables pour l'époque.

* **BAYONNE**, ville de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. d'arrond., à 5 kilom. environ du golfe de Gascogne, à 106 kilom. de Pau, sur l'Adour et la Nive; pop. aggl., 17,977 hab. — pop. tot., 27,173 hab. L'arrond. comprend 8 cant., 53 comm., 98,375 hab. Bayonne est l'entrepôt principal des productions des Basses-Pyrénées et des Landes : vins de Chalosse, maïs, eau-de-vie d'Hendaye, laines communes d'Espagne et de Béarn, matières résineuses, planches, bois de construction, kaolin de Louhoassa, sel de Briscous, etc. Fabriques de chocolats, de bougies, de bouchons, de draperies grossières et de savons. Les jambons dits de Bayonne viennent des contrées voisines. Le mouvement de son port, non compris le cabotage, a été, en 1872, de 1,075 navires, jaugeant 118,251 tonnes. On y arme pour la pêche de la morue.

— *Histoire*. Nous allons compléter par les détails suivants, empruntés à M. Ad. Joanne, la notice historique que nous avons donnée au tome II du *Grand Dictionnaire*, page 416 : « En 1718, Bayonne comptait 16,000 hab. Jamais elle n'avait été plus prospère. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, sa population était réduite de plus d'un tiers. Son commerce, de 27 millions, était tombé à 9 ou 10 millions. Cette décadence était le résultat du système prohibitif. La liberté du commerce ayant été proclamée en 1784, Bayonne recouvra bientôt la prospérité que la perte des institutions municipales lui avait enlevée.

« Sous l'Empire, Bayonne devint le théâtre d'événements importants. Ce fut, en effet, en cette ville et au château voisin de Marrac que Napoléon détrôna les Bourbons d'Espagne pour mettre à leur place son frère Joseph, et qu'il donna à l'Espagne une constitution nouvelle.

« Au mois de février 1814, le général anglais Hope, ayant passé l'Adour près de son embouchure, attaquait Bayonne, qui lui opposait une vive résistance. Le 14 avril eut lieu une sortie dans laquelle les Français perdirent environ 800 hommes, en tuèrent autant à l'ennemi et firent prisonnier le général Hope. Celui-ci apprit à la garnison de Bayonne la capitulation de Paris; mais ce fut seulement le 21, après la nouvelle de la bataille de Toulouse et de l'armistice, que Bayonne arbora le drapeau blanc et laissa les Anglais pénétrer dans ses murs. Elle méritait encore de porter sa devise : *Nunquam polluta*, « Toujours vierge. » En 1815, les Espagnols, sachant qu'elle ne renfermait pas un soldat, s'en approchèrent assez près pour voir les gardes nationaux et les marins qui se disposaient à une vigoureuse résistance. L'attaque n'eut pas lieu.

« De nos jours, Bayonne a souvent servi et sert encore d'asile aux personnages les plus considérables des trop nombreux partis qui ruinent et déchirent l'Espagne. »

BAYRHOFFER (Charles-Théodore), philosophe et homme politique allemand, né à Marbourg (Hesse) en 1812. Il étudia le droit et la philosophie à Heidelberg, puis à Marbourg, où il prit le grade de docteur. M. Bayrhoffer enseigna la philosophie à l'université de cette dernière ville, d'abord comme professeur adjoint (1834), puis comme professeur en titre (1845), et fut suspendu en 1846, pour ses idées religieuses. En 1848, il se jeta avec ardeur dans la lutte politique, devint membre de la Chambre de Hesse, où il fut un des chefs du parti démocratique, et présida cette Chambre du 26 août au 2 septembre 1850. La réaction ayant alors triomphé, M. Bayrhoffer jugea prudent de quitter l'Allemagne, et, peu après, il s'embarqua pour l'Amérique. Depuis lors il a peu fait parler de lui. On lui doit un certain nombre d'ouvrages sur des matières philosophiques et religieuses, par lesquels il se rattache à l'école panthéiste de Hegel. Nous citerons de lui : *Problèmes fondamentaux de la métaphysique* (1835, in-8°); *Idée du christianisme* (1836, in-8°); la *Guérison organique de l'homme et les moyens de guérison du temps présent* (1837, in-8°); les *Véritables rapports de l'Etat libre chrétien avec la religion et l'Eglise chrétienne* (1838, in-8°); *Idée et histoire de la philosophie* (1838, in-8°); *Recherches sur la philosophie naturelle* (1839-1840, in-8°); le *Catholicisme allemand* (1845, in-8°); la *Véritable essence de la Réforme en Allemagne* (1846, in-8°); le *Bon sens pratique et les hommes instruits de Marbourg* (1847, in-8°); *Recherches sur l'essence et l'histoire de la religion* (1849, in-8°), etc.

* **BAZAINE** (François-Achille). — La vie militaire de Bazaine présente trois phases qui se résument en trois mots, *mérite, intrigue, crime*.

Le *Grand Dictionnaire* (tome II, page 416) a analysé la première de ces phases. Il nous reste le pénible devoir de retracer les deux autres; mais, auparavant, rappelons en quelques lignes et complétons ce que nous écrivions en 1865.

Bazaine, né à Versailles le 13 février 1811, s'engagea au mois de mars 1831, à l'âge de vingt ans, et il choisit le 37e de ligne de préférence à tout autre corps parce que ce régiment venait d'arriver en Afrique. Robuste, énergique, ayant de l'éducation, un esprit fin, délié, Bazaine fut vite en relief; sa bonne tenue, sa haute intelligence, sa subordination, son application à tous ses devoirs le firent remarquer de ses chefs. Il franchit promptement les premiers grades, obtint l'épaulette de sous-lieutenant et fut nommé lieutenant en 1835, après avoir été cité à plusieurs reprises, pour sa bravoure, aux bulletins de l'armée d'Afrique. L'Espagne était alors en guerre civile. La reine Christine, régente, luttait contre don Carlos. La France n'osait intervenir directement en faveur de la reine; mais Louis-Philippe, qui, déjà à cette époque, songeait aux mariages espagnols, crut qu'il pourrait, sans trop choquer l'Europe, « prêter » à Christine sa légion étrangère. On organisa donc en Afrique et l'on fit passer dans la Péninsule un corps de quelques mille hommes. Le lieutenant Bazaine, dont l'ambition alors était fort légitime et qui cherchait une ouverture par laquelle il pût faire son chemin, crut avoir trouvé sa voie. Il demanda et obtint d'être admis dans ce nouveau corps. Il passa donc au service de l'Espagne et ne tarda pas à mettre à profit les qualités dont il était doué. Nommé capitaine, montrant à chaque occasion de l'intrépidité jointe à une astuce excellente dans ce genre de guerre, il ne tarda pas à être appelé aux fonctions de chef d'état-major du petit corps auxiliaire mis à la disposition de Christine. Dans cette position, il rendit de réels services. Appliquant toutes ses qualités naturelles à cette guerre de surprises et d'embûches pour laquelle il faut de la bravoure personnelle, de la finesse, de la ruse, il acquit une réputation qui fit jeter les yeux sur lui de l'autre côté des Pyrénées, et le ministre de la guerre français le nomma commissaire du roi au quartier général de l'armée de la Péninsule. Après quatre années passées dans cette position, Bazaine sollicita de rentrer dans l'armée française. Don Carlos avait dû quitter l'Espagne à la suite de la trahison de Maroto; la guerre était terminée. Bazaine fut replacé comme capitaine dans la légion étrangère, en Afrique. On commençait à s'occuper du tir dans l'infanterie, et il était question de créer les bataillons de chasseurs à pied. On faisait concourir les officiers les plus adroits. Bazaine obtint le 1er prix de tir, et, en 1839, dès la formation du 1er bataillon de chasseurs à pied, il y fut admis.

Chef de bataillon en 1844, pensant que le service des bureaux arabes offrirait plus d'aliment à son esprit, sans doute aussi plus d'occasions de se mettre en relief, Bazaine se fit nommer dans le service de la province d'Oran, y gagna ses grades de lieutenant-colonel et de colonel et devint, en 1848, directeur des affaires arabes dans cette même province.

En 1850, le 55e de ligne fut placé sous les ordres du colonel Bazaine, qui, bientôt après, prit le commandement de la légion étrangère et, en même temps, celui de la subdivision de Sidi-bel-Abbès.

Quatre ans après, la guerre éclata entre la France et la Russie (1854). La légion étrangère et son chef s'embarquèrent des premiers pour l'Orient. Bazaine fit cette longue campagne de Crimée avec la bravoure, le talent, la distinction qu'il avait montrés jusqu'alors dans toutes les opérations de guerre. Parti colonel, il était général de division à la prise de Sébastopol, dont il fut nommé gouverneur.

Lors de la campagne d'Italie, Bazaine fut un des divisionnaires du 1er corps d'armée (Baraguey d'Hilliers). Sa division se comporta bravement à Melegnano et à Solferino, et elle n'eut pour cela qu'à suivre l'exemple de son chef.

On voit que, comme homme de guerre, Bazaine s'était placé à la tête de notre armée. Aussi pensa-t-on à utiliser ses talents lorsque l'on envoya au Mexique des troupes appelées à tirer du mauvais pas où on l'avait si maladroitement mis le faible corps commandé par Lorencez. Toutefois, l'empereur ne voulait pas donner à Bazaine le commandement de l'expédition. Il fallait d'abord offrir un bâton de maréchal au général qui avait rendu, lors de l'attentat du 2 décembre, le service d'arrêter les représentants à la mairie du Xe arrondissement et de les conduire prisonniers à Mazas. Mais si malheur arrivait au général Forey, il lui fallait un successeur capable, et ce successeur désigné d'avance était Bazaine.

Nous voici à la phase de l'intrigue.

En écrivant l'histoire du second Empire (v. NAPOLÉON III, au tome XI), nous avons justement condamné ces expéditions lointaines, folies de ce règne néfaste, qui avaient pour but, non-seulement de distraire l'opinion et de noyer les difficultés intérieures dans l'éclat douteux de coups de main faciles, mais encore de procurer aux créatures des occasions de fortune et les moyens d'écumer un large butin. Déjà, en effet, l'exploitation de la France ne suffisait plus à tant de convoitises et à tant d'appétits.

Le pillage et l'incendie du Palais d'été, ce chef-d'œuvre de l'art chinois qui contenait les plus riches et les plus précieuses collections de l'univers (v. PALAIS D'ÉTÉ, au tome XII), ce déménagement de tous les trésors artistiques et historiques d'un peuple, ce spectacle de gens brocantant de tous les côtés des vases d'or, des pierres précieuses, des joyaux sans prix, et qui semblait un épisode détaché de l'histoire militaire des Avares et des Goths, toutes ces scènes si humiliantes pour la dignité nationale montraient assez l'influence déplorable du régime impérial et des expéditions accomplies par ses ordres sur la moralité d'une partie de l'armée.

L'aventure du Mexique fut le couronnement de ces détestables entreprises, et, par ses proportions formidables, par ses conséquences funestes, elle devait les faire oublier. Nous avons raconté ailleurs l'histoire de cette funeste campagne. V. MEXIQUE, t. XI du *Grand Dictionnaire*, MAXIMILIEN, t. X; JECKER, t. IX.

De ce triste épisode du règne de Napoléon III nous ne voulons détacher qu'un précis rapide du rôle qu'y a joué Bazaine. Il avait contribué à la prise de Puebla et de Mexico, et il remplaça le maréchal Forey dans le commandement en chef à la fin de juillet 1863. Maximilien n'avait pas encore quitté l'Europe, et les pouvoirs du chef de l'armée d'intervention sur les pays soumis étaient à peu près illimités. Cet état de choses et la résistance bien naturelle des patriotes mexicains avaient donné lieu à des abus de pouvoir et à des excès qu'il serait trop long et trop douloureux de rappeler. Bazaine, sans s'inquiéter d'ailleurs de mettre un terme aux répressions implacables qui étaient devenues une méthode, un moyen de gouvernement, affecta de nouer des relations avec les Mexicains de tous les partis, et il entama avec les généraux et chefs ennemis des négociations fort irrégulières, qui, par leurs fluctuations et leur caractère indéterminé, contrecarraient les opérations militaires et les mouvements stratégiques. Les généraux placés sous ses ordres s'en plaignaient vivement. Le gé-

néral Boyer, alors colonel, était déjà un de ses hommes d'affaires, et il l'employait à toutes sortes de besognes qui n'avaient rien de militaire. Dans une lettre à l'empereur, retrouvée dans les « papiers des Tuileries, » Bazaine recommande Boyer en ces termes : « M. le colonel Boyer rentrant en France muni d'un congé, je le fais passer par l'Amérique du Nord afin qu'il puisse donner à Votre Majesté des renseignements aussi exacts que possible de l'opinion de ce pays dans la question mexicaine. Je serais très-satisfait que Votre Majesté permît à cet officier supérieur de revenir à l'armée du Mexique, car il connaît bien les affaires et les traite avec une réelle intelligence. »

Après l'installation de Maximilien, au printemps de 1864, Bazaine continua d'agir à sa guise et comme pour son propre compte, paraissant même se complaire à faire sentir son autorité d'une façon blessante. Ainsi, le ministre de l'intérieur ayant autorisé la publication d'un journal, Bazaine fit insérer le lendemain, dans une feuille à sa dévotion, le texte de l'autorisation et, immédiatement au-dessous, l'injonction au journal autorisé d'avoir sur-le-champ à cesser sa publication. Les officiers, les commandants de territoire suivaient naturellement l'exemple du chef. Il en résultait des conflits journaliers avec le cabinet de Mexico, les chefs des contingents étrangers, les fonctionnaires publics. L'autorité militaire française exerçait en réalité tous les pouvoirs, administrait, gouvernait, jugeait dans les territoires qu'elle occupait. Elle nommait les juges et les autorités locales, reprenait les accusés acquittés pour les faire passer devant une cour martiale, cassait les fonctionnaires indigènes suspects de tiédeur pour la domination étrangère et faisait condamner à la prison ceux qui refusaient de remplir les emplois vacants « pour manque d'affection au gouvernement. » Ce délit, on en conviendra, ne manquait pas d'originalité.

Ces façons d'agir de Bazaine et de son entourage pouvaient avoir, dans une certaine mesure, une espèce de raison d'être au milieu des difficultés de la conquête; mais elles n'étaient pas de nature à donner beaucoup de prestige et d'autorité morale à Maximilien, ce qui entrait probablement dans les vues du chef de l'expédition.

Bazaine, veuf, s'était remarié avec une jeune Mexicaine, afin de prendre racine dans le pays. A cette occasion, Maximilien, comme cadeau de noce, accorda à la mariée la jouissance du palais de Buena-Vista, splendidement meublé, avec l'engagement pris par lui de verser 100,000 piastres le jour où les époux retourneraient en Europe.

On connaît ce terrible décret du jeune souverain, qui édictait la peine de mort contre les dissidents armés, et même contre ceux qui leur auraient donné des secours ou qui entretiendraient des relations avec eux, décret qui devait, par de terribles représailles, être appliqué à lui-même. Bazaine s'est-il associé à cet ukase, qui refusait même aux condamnés le bénéfice du recours en grâce? Dans tous les cas, il en prit fort galamment à sa charge l'application. Dans une note secrète, envoyée le 11 octobre 1865 à ses chefs de corps et qui ne devait pas être transcrite sur les livres d'ordre, il notifiait cette mise hors la loi, et il ajoutait :

« Je vous invite donc à faire savoir aux troupes sous vos ordres que je n'admets pas que l'on fasse des prisonniers. Tout individu, quel qu'il soit, sera mis à mort. Aucun échange de prisonniers ne sera fait à l'avenir. »

Ce sont ces pratiques à la Tartare que l'on appelait officiellement la « régénération du Mexique ! »

La conduite tortueuse de Bazaine, ses manœuvres, dont on commençait à discerner le but, avaient fini par ouvrir les yeux à Maximilien, qui demanda son rappel à Napoléon III.

Nous avons dit plus haut que Mme Bazaine avait reçu comme impérial cadeau de noce le palais de Buena-Vista avec un riche mobilier. Par suite d'un arrangement de ménage habilement calculé, le maréchal refuse, mais la maréchale accepte, et le mari devient le simple locataire de sa femme, « aux frais de la municipalité de Mexico, » qui paya, pour le loyer du commandant en chef, « à lui-même ou du moins à sa femme, » ce qui est tout un, 60,000 francs par an, jusqu'au dernier jour de l'occupation. Quant au mobilier, la maréchale n'oublia pas de le vendre, avant son départ, pour la modeste somme de 85,000 francs.

Il est avéré, d'ailleurs, que Bazaine est revenu du Mexique avec une grosse fortune, et qu'il s'est livré là-bas à des spéculations effrénées auxquelles il subordonnait tout. Sans parler de faits qui étaient de notoriété universelle dans l'armée d'occupation et de documents nombreux appartenant aujourd'hui à l'histoire, il suffirait, pour être édifié à cet égard, de lire certaines lettres écrites du Mexique par le général F. Douay à son frère, lettres retrouvées dans les « papiers des Tuileries. » Le général Douay éprouvait un profond mépris pour les « façons sournoises et menteuses du maréchal, » qui jouait Maximilien comme il jouait tout le monde, multipliant ses intrigues et subordonnant tout à ses vues d'intérêt et d'ambition, écartant les hommes de valeur pour ne s'entourer que d'incapacités notoires et sans caractère. De Mexico, il avait la prétention de diriger les moindres mouvements du plus petit corps. Aussi ne faisait-on que des choses insensées, courant au nord après des bandes qui se trouvaient au sud, à l'ouest quand elles se trouvaient à l'est, etc. En même temps il suivait des négociations ténébreuses avec des chefs dissidents.

On peut aisément conjecturer les mobiles de la conduite de Bazaine. De même qu'on le verra s'isoler à Metz, agir seul, se séparer de la France, sous le prétexte de scrupules dynastiques, mais en réalité et incontestablement dans des vues d'ambition personnelle, de même, au Mexique, il voulait profiter de sa haute situation pour faire servir l'armée et les ressources de la France à la conquête d'une position à la hauteur de ses convoitises. Marié à une Mexicaine dont l'oncle avait été un moment président de la république, et la tante dame d'honneur de l'impératrice Iturbide, grisé d'ambition, surexcité sans doute par sa nouvelle famille, accoutumé déjà au rôle qu'il rêvait par son espèce de souveraineté militaire, il paraît certain qu'il caressait le projet d'un coup de fortune à la Bernadotte. C'était l'opinion de l'armée et du gouvernement français, et dans un pays comme le Mexique, avec l'autorité qu'il y exerçait, ce rêve de Bazaine pouvait ne pas sembler chimérique.

Le gouvernement français, malgré les rapports contradictoires et les mensonges calculés du commandant en chef, était exactement renseigné sur les ambitions et les intrigues de Bazaine. De là la mission du général Castelnau, qui arriva au Mexique en mai 1866, avec les instructions et les pouvoirs nécessaires pour organiser le départ de l'armée, qu'il fixa au mois de mars suivant. Le général Castelnau agit avec autant de fermeté que de prudence et de réserve, malgré de nouvelles intrigues de Bazaine. C'est ainsi que celui-ci, tout en signant avec l'envoyé de Napoléon et le ministre de France une note pour démontrer à Maximilien la nécessité de l'abdication, envoyait à ce dernier une note secrète pour l'engager à se maintenir et à pousser vigoureusement la guerre, lui promettant des armes et l'assurant de son appui. Maximilien montra cette note à MM. Castelnau et Dano, qui, bien que déjà suffisamment édifiés, demeurèrent stupéfaits de ce nouveau trait de duplicité du maréchal. M. Castelnau avait, heureusement, entre les mains de quoi dompter Bazaine, et il brisa sa résistance hypocrite en lui annonçant qu'il était armé des pouvoirs nécessaires pour prononcer sa destitution. Dano poussait à l'embarquement immédiat du maréchal; mais M. Castelnau, quoique indigné de la félonie de Bazaine, voulut éloigner autant que possible l'échéance du scandale. L'heure vint cependant, et, en dépit de la lutte sourde et continuelle du maréchal pour contrecarrer la mission de M. Castelnau, il fallut à la fin céder, dire adieu aux rêves de dictature, ou rester seul pour les réaliser, ce qui n'était vraiment pas pratique. Bazaine rentra en France à l'état de César avorté. On ne connaîtra probablement jamais à fond toute son histoire au Mexique; mais ce qu'on en sait suffit pour faire apprécier le rôle étrange qu'il y a joué.

La cour des Tuileries avait été naturellement informée de la résistance faite par Bazaine aux ordres de l'empereur apportés par le général Castelnau. Des lettres compromettantes étaient même arrivées sous les yeux de Napoléon III. Aussi le maréchal se vit-il refuser, à son débarquement, les honneurs militaires dus à son grade, et, pendant quelque temps, il fut mis à l'index. Puis, et sans que rien eût fait prévoir un changement aussi brusque, il fut appelé au poste qui passait alors pour le plus important de l'armée, au commandement en chef de la garde impériale. L'empereur avait sans doute oublié.

La France oublia, elle aussi, ou plutôt, lorsque la déclaration de guerre à la Prusse, déclaration faite sans son assentiment et malgré elle, vint la surprendre, elle ne voulut plus se souvenir que de la bravoure dont Bazaine avait donné vingt fois des preuves avant la campagne du Mexique. On venait d'apprendre le désastre de Wœrth, et la retraite de Mac-Mahon. On sentait que ce qui manquait à l'armée, c'était surtout une bonne direction; le peuple de Paris demandait le retour de l'empereur, pour être plus certain qu'en renonçant au commandement en chef il ne continuerait pas à l'exercer sous le nom des généraux. Il réclamait, en même temps, la révocation du maréchal Lebœuf, major général de l'armée, qui avait eu le tort impardonnable de nous dire prêts alors que nous étions si loin de l'être. Paris et, avec Paris, la France désignaient, à la place de ces chefs qui ne savaient plus commander que des charges de sergents de ville, le maréchal Bazaine comme le seul homme capable d'exercer le commandement en chef. On ne se souvenait plus que de son énergie exceptionnelle, de son habileté consommée, de sa fécondité de ressources inépuisable. Ceux-là mêmes qui ne perdaient pas de vue les agissements de Bazaine au Mexique et qui connaissaient son ambition espéraient que cette ambition trouverait sans doute à se satisfaire dans l'éclat de services éminents rendus à la patrie en danger. Ainsi, jusqu'à ses défauts, tout concourait à lui donner un titre au commandement suprême, et on pensait que, s'il s'était rendu coupable au Mexique d'actes blâmables, un sentiment naturel et généreux l'obligerait à faire des efforts surhumains pour noyer dans la gloire de ses succès militaires les reproches qu'il avait encourus.

Dans la séance du 11 août, M. de Kératry formula une proposition, qui fut repoussée comme intempestive, celle de créer d'urgence une commission d'enquête parlementaire qui appellerait à sa barre le maréchal Lebœuf et tous les fonctionnaires de l'intendance et de l'administration militaire, selon qu'elle le jugerait convenable. La majorité de la Chambre partageait néanmoins l'opinion généralement adoptée sur le maréchal Lebœuf et sur le maréchal Bazaine. Un autre député, M. Guyot-Montpayroux, le même qui, quelques jours auparavant, parlant de nos soldats et rendant justice à leur courage, disait d'eux : « Ce sont des lions conduits par des ânes, » M. Guyot-Montpayroux interpella de nouveau le ministre de la guerre et lui posa jusqu'à trois fois cette question : « A l'heure qu'il est, le maréchal Lebœuf est-il, oui ou non, major général, ou le maréchal Bazaine dirige-t-il l'armée? » Cette insistance obligea M. Cousin-Montauban à annoncer comme faite une chose qui n'était pas accomplie. « Je ne puis, dit-il, laisser la question sans réponse. Le maréchal Bazaine commande en chef l'armée du Rhin. » La vérité est que le remplacement du maréchal Lebœuf par le maréchal Bazaine avait été conseillé à l'empereur comme une mesure de nécessité urgente, mais que Bazaine ne fut élevé au commandement en chef que par un décret du 12 août.

Nous allons voir de quelle façon Bazaine répondit à la confiance que la patrie plaçait en lui, et, pour qu'on ne puisse pas nous accuser de nous laisser aller à notre indignation, nous allons reproduire le rapport du général Séré de Rivière; il suit Bazaine depuis le 12 août jusqu'à la reddition de Metz.

« Le succès de la campagne de 1870, dit M. Séré de Rivière, fut compromis dès le début par le défaut de préparation administrative, par la dispersion de l'armée sur la frontière et surtout par les hésitations du commandement supérieur. Une initiative hardie aurait pu changer les conditions de la guerre; l'heure favorable écoulée, c'était l'ennemi qui allait prendre l'offensive; nous devions attaquer, nous fûmes réduits à nous défendre.

» Malgré ce renversement des rôles, en si complet désaccord avec l'attitude de notre politique, si tout était compromis, rien n'était perdu. Le prestige de nos armes était intact; l'armée, peu nombreuse, il est vrai, était parfaitement encadrée et pleine d'ardeur; le terrain sur lequel elle allait combattre avait été étudié depuis plusieurs années; aussi lorsque, le 5 août, les 2e, 3e et 4e corps, reportés en arrière de la Sarre, furent placés sous les ordres du maréchal Bazaine, il était en mesure de répondre à une attaque par une victoire. Rarement plus belle occasion fut offerte à un général.

» Si, au lieu d'une victoire, l'armée française eut à subir, le lendemain 6 août, un véritable désastre, la responsabilité en incombe pour la plus grande partie au maréchal Bazaine, qui, demeuré loin du champ de bataille, laissa sans secours efficaces le général Frossard. Cette situation fut connue plus tard; mais au lendemain du 6 août, comme auparavant, l'opinion publique continua à voir dans le maréchal Bazaine le seul général capable d'exercer le commandement de l'armée; aussi, sous sa pression, le maréchal Bazaine fut-il investi, le 12, de ces hautes et redoutables fonctions.

» Pendant la période qui s'écoula depuis la prise de possession de son commandement jusqu'à la capitulation de son armée, le maréchal Bazaine a-t-il fait tout ce que lui commandaient le devoir et l'honneur? Le maréchal avait à remplir des devoirs envers le pays et envers son armée. Deux gouvernements se sont succédé pendant la période de son commandement; quelle a été la conduite du maréchal vis-à-vis de chacun d'eux? A la suite du désastre de Sedan et après que le maréchal Bazaine eut associé le sort de son armée à celui de la place de Metz, a-t-il fait, pour prolonger la résistance de cette place, tout ce que lui commandaient les circonstances? Quelle a été aussi sa conduite envers ses lieutenants et ses soldats? Telles sont les questions que nous allons examiner.

» En abandonnant le commandement, sous la pression de l'opinion publique, l'empereur avait donné un dernier ordre au maréchal Bazaine, celui de ramener l'armée à Châlons. En présence de la supériorité numérique de l'ennemi, supériorité qui lui permettait de déborder notre armée, il était extrêmement urgent de la reporter en arrière, afin de pouvoir encadrer dans ses rangs les réserves rappelées sous les drapeaux.

» Par suite de circonstances sur lesquelles il n'y a pas à revenir, et notamment de l'exiguïté des effectifs, on avait dû envoyer à la frontière la presque totalité des régiments et engager la guerre presque uniquement avec des cadres. Rien n'était plus pressé que de reconstituer, au moyen des réserves, les effectifs de guerre; car, ces cadres une fois bloqués sous Metz, il devenait impossible de constituer d'une manière solide de nouvelles armées. L'événement ne le prouva que trop.

» Le maréchal Bazaine, dont les hésitations de l'empereur avaient souvent augmenté les embarras, n'avait qu'un désir, se soustraire à la tutelle du souverain, et cette unique préoccupation allait, dès l'origine, l'entraîner aux plus regrettables décisions. Ainsi, alors que son expérience devait lui faire voir quel puissant intérêt il y avait pour lui à se dégager, par une prompte retraite, du flot de l'invasion et, pour cela, activer la marche de l'armée, le maréchal Bazaine, au lieu de partir le 13 août, ne se mit en marche que le 14, dans l'après-midi. Tout lui commandait d'entraver la marche de l'ennemi en rompant les ponts de la Seille et de la Moselle, et cependant il les laissa intacts. Enfin, au lieu d'utiliser les quatre routes qui relient Metz aux plateaux, il entasse toute l'armée sur le grand chemin de Verdun, où se produit immédiatement une confusion inexprimable, cause de nouveaux retards. A la vue de cette confusion, le maréchal, malgré les représentations de l'intendant en chef, donne l'ordre de licencier le train auxiliaire, qui portait les vivres, et cependant, le 16 au soir, il cherchera dans une pénurie de vivres, qui n'existait heureusement pas, mais que cette mesure aurait pu causer, un motif pour ne pas continuer sa marche. Dès le matin du 16, l'empereur, voyant l'armée massée sur les plateaux et au moment de s'ébranler dans la direction de Verdun, part en avant. Aussitôt après, et bien qu'un retard de quelques heures pût tout compromettre, le maréchal ajourne le départ. La résolution de ne plus exécuter les ordres qu'il avait reçus était déjà arrêtée dans son esprit. La déposition de l'intendant général Wolff, qui vint prendre ses instructions le 16, avant le jour, nous montre le maréchal concevant pour le jour même une opération sur Pont-à-Mousson. Dès la veille, le maréchal avait laissé entrevoir à un officier supérieur d'artillerie son intention de ne pas passer la Meuse.

» Déjà l'ennemi a su profiter des premières fautes commises, et nous sommes attaqués. La bataille de Rezonville s'engage; nous demeurons maîtres du terrain. Les routes d'Etain et de Briey sont libres. En se mettant en marche dès le lendemain, 17, et en couvrant sa retraite par cinq divisions d'infanterie qui n'avaient pas été engagées la veille, le maréchal aurait pu devancer l'ennemi dans la direction du Nord, puisque ce fut seulement dans l'après-midi du 18 que les masses prussiennes, arrivant à marche forcée, purent atteindre Saint-Privat.

» Nous avons vu combien étaient peu fondées les raisons que le maréchal allégua pour justifier sa détermination de suspendre, le 17, la marche de l'armée. Il voulait se ravitailler, disait-il, en vivres et en munitions; mais ni les vivres ni les munitions ne lui faisaient défaut, et, quand bien même ce besoin eût été réel, il ne nécessitait aucun mouvement en arrière. Le maréchal découvre le fond de sa pensée lorsqu'il annonce, le 16 au soir, qu'il va s'établir sur la ligne de Vigneulles-Lessy, c'est-à-dire sur les glacis des forts de la rive gauche. Une fois décidé à suspendre sa marche, un devoir impérieux lui commandait d'en informer l'empereur et le ministre. Le télégraphe est à sa disposition; il n'en use pas pour rendre compte de l'issue du combat qu'il vient de livrer, de la situation de son armée et pour faire connaître ses besoins. En confiant le rapport rédigé aussitôt après la fin du combat à un courrier qu'il dirige par Verdun et qui ne doit arriver que le lendemain soir, il retarde d'un jour le moment où l'empereur, informé, pourra prendre une décision. Le lendemain, 17, ne recevant pas de nouvelles, l'empereur en réclame : « Dites-» moi la vérité, pour que je puisse régler ma » conduite ici. » Au lieu de lui répondre par le télégraphe, c'est par un nouveau courrier, le commandant Magnan, que le maréchal envoie un second rapport, retardant ainsi, encore cette fois, le moment où des ordres pourront lui parvenir. Le commandant Magnan apportait-il au moins la vérité? Loin de là; il dépeint la position de l'armée de Metz, l'état de ses ressources sous un jour tel, que le maréchal de Mac-Mahon ne croit pas qu'il aura le temps d'arriver assez tôt pour dégager Bazaine. De qui le commandant Magnan tenait-il ces renseignements, sinon de celui qui l'envoyait? Or, le 17 au soir, au moment où cet officier supérieur partait, le maréchal devait être rassuré, si jamais il avait été sérieusement inquiet, sur la situation de ses ressources et savoir qu'il possédait largement les moyens de reprendre sa marche. Le 16 au soir, nous avons vu le maréchal décidé tout d'abord à se retirer sur la ligne de Vigneulles-Lessy, puis hésiter devant ce mouvement trop franchement rétrograde et établir son armée en haut des berges du vallon de Mouvans. Dès le 17, une déposition le montre reprenant la pensée de rejoindre le jour même la ligne de Vigneulles-Lessy; il fait étudier ce mouvement le 17 au matin et donne, à ce moment même, l'ordre au maréchal Canrobert, auquel il signale l'approche de l'ennemi, de faire exécuter à ses troupes, s'il est trop vivement pressé, une conversion à droite pour aller occuper des positions en arrière. Le maréchal a cherché à établir qu'il voulait livrer le 18 une bataille offensive, afin de

pouvoir, après un succès, reprendre sa marche vers l'intérieur. L'ordre dont il vient d'être question démontre combien le maréchal était éloigné de cette pensée. S'il eût voulu reprendre sa marche vers le Nord, et non se retirer après le premier choc sur le contrefort de Saint-Quentin, il aurait placé à la droite de son armée ses meilleures troupes et tenu à portée de ce point la garde, sa belle cavalerie et la réserve générale de l'artillerie, restée muette pendant cette bataille qui décida le sort de la guerre. Les ordres qu'il donna le 18 au soir, et dont le détail était arrivé dès le matin, prouvent nettement combien peu il se préoccupait de reprendre sa marche. S'il eût voulu de nouveau déboucher, il aurait nécessairement cherché à conserver ses positions par lesquelles le contre-fort de Saint-Quentin se rattache aux plateaux. Au lieu de cela, le maréchal ne prescrit aucune disposition dans le but de se maintenir dans les bois de Saulny et, par là, laisse, pour ainsi dire, tirer le verrou derrière lui. Cependant le maréchal écrit le 19 : « Je compte » toujours prendre la direction du Nord. » Devant cette affirmation, l'empereur doit penser que Bazaine est encore libre de ses mouvements, et le maréchal de Mac-Mahon, qui le croit déjà en marche, part le 22 pour lui donner la main. Le 20 août, alors que Bazaine déclare au maréchal de Mac-Mahon qu'il le préviendra de sa marche, si toutefois il croit pouvoir l'entreprendre sans compromettre l'armée, il fait supposer qu'il n'hésite pas à se conformer aux ordres reçus. Enfin, le 26, quand il est sûr que le maréchal de Mac-Mahon a entamé son mouvement, il démasque ses intentions en annonçant au ministre qu'il est impossible de forcer les lignes ennemies, invoquant ainsi un motif faux pour justifier son inaction, et cependant, le lendemain, 27, partait de Thionville une dépêche pour le maréchal de Mac-Mahon, où on lisait ces mots : « Nous sommes cernés, mais faible-» ment; nous pourrons percer quand nous » voudrons. »

De cet ensemble de faits le rapport conclut que Bazaine, bien loin de remplir ses devoirs, a trompé tout le monde et que, en déterminant par ses faux renseignements la marche sur Montmédy, qui aboutit au désastre de Sedan, Bazaine doit assumer une grande part dans la responsabilité de cette catastrophe. Telle a été la conduite de Bazaine du 12 août au 1er septembre. Nous allons, toujours d'après le rapport de M. Séré de Rivière, l'étudier du 1er septembre jusqu'à la reddition de Metz.

« La nouvelle des événements de Sedan, dit le rapport, parvint au maréchal Bazaine dans les premiers jours de septembre. Dès ce moment, celui-ci, qui avait jugé nécessaire d'attendre la venue du maréchal de Mac-Mahon pour sortir du camp retranché, considère comme impossible de quitter Metz. L'existence de son armée était donc désormais liée à celle de la place. Quelques jours après, le maréchal apprit les événements de Paris et reçut les premières proclamations du gouvernement de la Défense nationale. Une guerre à outrance est décidée. Paris peut tenir trois mois. Une assemblée nationale sera élue le 16 octobre et fera entendre la voix du pays. Tel est le résumé des nouvelles apportées à Metz par un homme sûr. Le maréchal accepte sans protestation le nouvel ordre de choses. Le 12 septembre, en annonçant aux généraux les événements de Sedan et de Paris, il terminait son discours en disant qu'il n'y avait plus qu'à attendre les ordres du gouvernement. « De quel gouver-» nement parliez-vous? » a-t-il été demandé au maréchal. « Du gouvernement de la Dé-» fense nationale, » a-t-il répondu. Le 16 septembre, un ordre du maréchal porte à la connaissance de l'armée la constitution du nouveau gouvernement. Le commandant en chef de l'armée du Rhin ne figurait pas au nombre des membres du pouvoir qui venait de se constituer. Nous verrons avec quelle habileté l'ennemi saura tirer parti de cette circonstance. Le 11 septembre, un communiqué officiel du gouvernement prussien déclarait que les puissances allemandes ne traiteraient de la paix qu'avec l'empereur, l'impératrice ou le maréchal Bazaine. A quel moment ce communiqué est-il parvenu entre les mains du maréchal? L'instruction n'a pu le préciser; mais l'ennemi avait un trop grand intérêt à le lui faire connaître et une trop grande facilité à le lui faire parvenir pour que l'arrivée de ce document à Metz puisse être de beaucoup postérieure à sa publication. Cette affirmation est justifiée par ce fait que, le 11 septembre, les relations de Bazaine avec le prince Frédéric-Charles étaient déjà établies. Dès le 16 septembre, l'influence de ce communiqué se fait sentir. Ce même jour, le commandant en chef, qui vient d'enregistrer officiellement l'avénement du nouveau pouvoir, demande au prince Frédéric-Charles de lui dire « franchement » la vérité sur la situation. A partir de ce moment, si ce n'est plus tôt, s'engagent, pour durer jusqu'à la fin du blocus, des communications personnelles et secrètes entre les deux généraux en chef, communications indiscutables, avérées, mais dont presque toutes les traces ont été supprimées.

» Le 23 septembre, entre en scène le sieur Régnier. Il arrive de Hastings; il a vu M. de Bismarck; il fait connaître au maréchal Bazaine que les gouvernements allemands désirent restaurer le régime impérial et constituer, en dehors du gouvernement de la Défense nationale, un pouvoir régulier avec lequel ils puissent traiter. Régnier veut savoir si l'armée de Metz est engagée vis-à-vis du pouvoir nouveau ou si elle est encore libre, et, dans ce cas, si son chef consentirait à prêter son concours pour réaliser la combinaison admise par M. de Bismarck. En face des brillantes perspectives qui s'ouvrent devant lui, le maréchal adhère non-seulement sans hésitation, en son nom et au nom de ses lieutenants, aux propositions de Régnier, mais, chose inouïe, et pour lui montrer la nécessité de précipiter le dénoûment, il lui livre le secret de la durée de ses vivres. Sur le conseil du maréchal, Bourbaki se rend auprès de l'impératrice. Régnier repart. Un malentendu surgit avec l'ennemi; le maréchal cherche à le dissiper, mais en vain, en écrivant au général de Stiehle et en offrant de nouveau de capituler avec les honneurs de la guerre. Régnier ne donne plus de ses nouvelles; son silence, après le 28 septembre, signifie que les négociations ont échoué.

» Ainsi le maréchal Bazaine, à l'instigation du premier venu que n'accréditent aucuns pouvoirs, dont l'entente avec l'ennemi est patente, entre dans une intrigue politique nouée en vue du renversement du nouveau pouvoir dont il vient de notifier à son armée l'avénement. Dès le 23 septembre, alors que son armée est en état de combattre, qu'il a des vivres et des munitions, que depuis le 1er septembre il n'a fait aucun effort pour forcer le blocus, il offre de capituler et de concourir à l'établissement d'un pouvoir régulier, bien que cette capitulation, en rendant à l'ennemi toute liberté d'action, dût permettre à l'armée de blocus d'accabler les autres armées françaises, bien que le renversement du nouveau gouvernement dût fatalement provoquer une guerre civile. Le devoir du maréchal était cependant parfaitement défini; il devait combattre. S'il se croyait hors d'état de tenir la campagne, il pouvait du moins opérer autour de Metz et, par des attaques incessantes, détruire en détail l'armée de blocus. Le mois de septembre s'écoule pourtant dans une inaction funeste; pendant ce temps, les vivres vont s'épuisant; aucune précaution n'est prise pour en prolonger la durée, et cependant le maréchal, résolu à ne pas quitter le camp retranché, sait parfaitement que la question des vivres domine tout, puisque la capitulation sera la conséquence de leur épuisement.

» Pourquoi, au lieu de prêter l'oreille aux suggestions de l'ennemi, le maréchal Bazaine ne se mit-il pas en relation avec le gouvernement de la Défense nationale? Son intérêt personnel, engagé dans les rapports avec l'ennemi, put seul l'en détourner. On ne peut considérer comme des communications sérieuses l'envoi des deux dépêches banales que, pendant toute la période du blocus jusqu'à la veille de la capitulation, il se contenta d'expédier au ministre de la guerre. Le 25 septembre, au moment même où il vient de livrer au sieur Régnier le secret de ses vivres, il tait au ministre de la guerre le terme inévitable et précis de la résistance et ne donne aucune information sur ses projets. Les occasions abondaient pourtant pour correspondre avec l'intérieur de la France; les gens du pays allaient et venaient; les émissaires de l'état-major sortaient journellement; ils rendaient compte de ce qui se passait au delà des lignes de l'armée de blocus, mais ils ne recevaient jamais l'ordre d'aller chercher des nouvelles dans l'intérieur. Des ballons emportaient des milliers de lettres, mais jamais une dépêche du maréchal pour le ministre de la guerre.

» Pendant que Bazaine s'isolait, de parti pris, du gouvernement de la Défense nationale, celui-ci multipliait ses tentatives pour communiquer avec le commandant de l'armée de Metz, et, tandis qu'il réussissait à faire arriver des nouvelles dans les places assiégées, notamment à Strasbourg, à Belfort et à Bitche, rien, au dire du maréchal Bazaine, ne parvenait à Metz. Or, il a été démontré qu'un émissaire venu de Thionville, le sieur Kille, est entré à Metz dans les derniers jours de septembre, apportant au maréchal la nouvelle que de grands approvisionnements avaient été réunis à Thionville et Longwy.

» Devant cet ensemble de faits, on est en droit de conclure, dit le rapport, que si le maréchal ne s'est pas mis en communication avec le ministre de la guerre, c'est qu'il n'a pas voulu. »

La vérité, c'est que le communiqué du 11 septembre avait associé la fortune politique de Bazaine au succès des desseins poursuivis par l'ennemi. C'est là qu'il faut chercher le mobile de sa conduite criminelle et de ses ténébreuses intrigues.

Lorsque, après la bataille de Saint-Privat, Bazaine ramena son armée dans le camp retranché de Metz, il changeait complétement les conditions de la défense de ce boulevard du pays. Les approvisionnements qu'il avait laissés dans la ville étaient loin de suffire à une défense aussi prolongée que le comportait l'importance de cette place. Le retour de l'armée aggravait cette situation. Et cependant le maréchal ne prit aucune mesure pour recueillir les ressources existant à portée de ses camps et restituer ainsi à la place les vivres que son armée consommait. La première préoccupation de Bazaine aurait dû être de prolonger la durée des vivres en mettant en commun ceux de la ville et ceux de l'armée et en ordonnant un rationnement général. Au lieu de cela, préoccupé seulement de maintenir dans l'intégrité de ses forces l'armée que ses menées politiques destinaient à renverser le gouvernement établi, d'accord avec les Prussiens, Bazaine gaspilla ses ressources, se croyant toujours à la veille de réussir dans ses négociations. Non-seulement il ne ménagea pas les magasins militaires, mais, au moyen d'achats administratifs ou individuels, il absorba pour les besoins de son armée, et notamment pour nourrir des chevaux qu'il dut plus tard laisser mourir de faim ou remettre à l'ennemi, une grande partie des blés de la place.

La conduite de Bazaine condamnait à une capitulation prématurée la ville de Metz. Cette capitulation eut lieu le 27 octobre. Nous avons écrit ailleurs cette page à jamais douloureuse (v. METZ [capitulation de], au t. XI). Nous y renvoyons le lecteur.

Le 31 octobre, Paris apprit la capitulation de Metz, et cette fatale nouvelle, annoncée par le journal de F. Pyat, fut la cause première des manifestations qui se produisirent ce jour-là et que nous avons racontées ailleurs (v. OCTOBRE [journée du 31]). Le gouvernement voulut d'abord garder le silence, mais, le 1er novembre, il se vit forcé de rendre publique la dépêche qu'il avait reçue. Voici la proclamation qu'il fit afficher :

« Le gouvernement vient d'apprendre la douloureuse nouvelle de la reddition de Metz. Le maréchal Bazaine et son armée ont dû se rendre après d'héroïques efforts, que le manque de vivres et de munitions ne leur permettait plus de continuer. Ils sont prisonniers de guerre.

» Cette cruelle issue d'une lutte de près de trois mois causera dans toute la France une profonde et pénible émotion, mais elle n'abattra pas notre courage. Pleine de reconnaissance pour les braves soldats, pour la généreuse population qui ont combattu pied à pied pour la patrie, la ville de Paris voudra être digne d'eux. Elle sera soutenue par leur exemple et par l'espoir de les venger.

» Le ministre des affaires étrangères, chargé par intérim du ministère de l'intérieur,

» J. FAVRE. »

Nous nous associons de grand cœur aux éloges donnés par Jules Favre à nos héroïques soldats et à la population si patriotique de Metz. Mais nous nous demandons comment le gouvernement de Paris n'a pas trouvé un mot pour flétrir Bazaine. Ignorait-il donc sa conduite, ou, par un pieux mensonge, a-t-il voulu épargner à Paris les horreurs de la guerre civile? Mieux renseigné et plus d'accord avec le sentiment de la France était M. Gambetta, lorsqu'il lança de Tours la proclamation suivante :

« Français,

» Elevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie.

» Il dépend encore de nous de lasser la mauvaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr et dont le courage s'exalte au sein même des catastrophes.

» Metz a capitulé.

» Un général sur qui la France comptait, même après le Mexique, vient d'enlever à la patrie en danger plus de cent mille de ses défenseurs.

» Le maréchal Bazaine a trahi.

» Il s'est fait l'agent de l'homme de Sedan, le complice de l'envahisseur, et, au mépris de l'armée dont il avait la garde, il a livré, sans même essayer un suprême effort, cent vingt mille combattants, vingt mille blessés, ses fusils, ses canons, ses drapeaux et la plus forte citadelle de la France, Metz, vierge, jusqu'à lui, des souillures de l'étranger.

» Un tel crime est au-dessus même des châtiments de la justice.

» Et maintenant, Français, mesurez la profondeur de l'abîme où vous a précipités l'Empire. Vingt ans, la France a subi ce pouvoir corrupteur qui tarissait en elle toutes les sources de la grandeur et de la vie. L'armée de la France, dépouillée de son caractère national, devenue, sans le savoir, un instrument de règne et de servitude, est engloutie, malgré l'héroïsme des soldats, par la trahison des chefs, dans les désastres de la patrie. En moins de deux mois, deux cent vingt-cinq mille hommes ont été livrés à l'ennemi : sinistre épilogue du coup de main militaire de décembre.

» Il est temps de nous ressaisir, citoyens, et, sous l'égide de la République, que nous sommes décidés à ne laisser capituler ni au dedans ni au dehors, de puiser dans l'extrémité même de nos malheurs le rajeunissement de notre moralité et de notre virilité politique et sociale. Oui, quelle que soit l'étendue du désastre, il ne nous trouve ni consternés ni hésitants.

» Nous sommes prêts aux derniers sacrifices, et, en face d'ennemis que tout favorise, nous jurons de ne jamais nous rendre. Tant qu'il restera un pouce du sol sacré sous nos semelles, nous tiendrons ferme le glorieux drapeau de la Révolution française.

» Notre cause est celle de la justice et du droit : l'Europe le voit, l'Europe le sent; devant tant de malheurs immérités, spontanément, sans avoir reçu de nous ni invitation ni adhésion, elle s'est émue, elle s'agite. Pas d'illusions! Ne nous laissons ni alanguir ni énerver, et prouvons, par des actes, que nous voulons, que nous pouvons tenir de nous-mêmes l'honneur, l'indépendance, l'intégrité, tout ce qui fait la patrie libre et fière.

» Vive la France! Vive la République une et indivisible!

» Les membres du gouvernement :

» AD. CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN, LÉON GAMBETTA. »

Pendant que la France indignée apprenait les détails des machinations ourdies par Bazaine et que les soldats qu'il avait livrés à l'ennemi mouraient en Allemagne, décimés par les privations et les maladies, l'ancien commandant en chef de l'armée de Metz, traité par les Prussiens avec tous les égards dus à son grade, supportait patiemment la captivité. Pour prison, il avait, comme d'ailleurs son maître et son modèle, Napoléon III, une résidence princière, où un grand nombre de valets avaient ordre de prévenir jusqu'au moindre de ses désirs.

Puis la guerre prit fin. Les prisonniers que le séjour en Allemagne n'avait pas tués rentrèrent en France. Bazaine quitta alors son château, dit adieu à ses bons amis les ennemis et vint, après un voyage d'agrément en Belgique, s'installer à Paris, dans son habitation des Champs-Elysées. Dix-huit mois s'écoulèrent ainsi. Pourtant le comité d'enquête, nommé par l'Assemblée nationale, avait examiné une à une toutes les capitulations, et il avait jugé celle de Metz criminelle.

La conscience publique voulait être satisfaite. Cette satisfaction, M. Thiers, pour une cause ou pour une autre, ne voulait pas la lui donner. Le long retard apporté aux poursuites contre le maréchal prêtait au soupçon que le gouvernement n'était pas éloigné de laisser dans l'oubli la douloureuse histoire de la capitulation de Metz. Mais, après le renversement de M. Thiers, la mise en accusation de Bazaine fut amenée, par diverses circonstances, à occuper la première place dans l'esprit public.

Avait-on un mobile pour attirer ainsi l'attention publique et élever le procès du maréchal à la hauteur d'un grand procès d'Etat? Oui, assurément, il y en avait un et un bien manifeste.

Les plans de la droite en faveur de la restauration monarchique étaient en voie rapide de maturité; la fusion, déjà un fait accompli, allait être bientôt proclamée; le conflit des partis devenait imminent dans l'Assemblée et dans le pays. Les royalistes avaient deux ennemis à combattre : le républicanisme et le bonapartisme. Nous avons indiqué ailleurs (v. MAI 1873 [révolution parlementaire et gouvernement du 24], au tome X) les mesures prises par l'ordre moral en vue de battre le premier; quant au second, dont on n'avait pas dédaigné l'alliance pour porter les de Broglie et les Buffet au pouvoir, il fallait aussi s'en défaire. Or, un instant écrasé sous les désastres de 1870, il avait senti sa force lorsqu'il s'était vu marchandé par les meneurs de la droite, et il commençait à relever la tête. Quoi de plus simple et de plus efficace pour l'annihiler que de rouvrir, par une enquête publique sur les circonstances de la capitulation de Metz, la page d'histoire remplie par la corruption et l'incapacité bonapartistes?

Bazaine fut arrêté et conduit à Versailles, non en prison, mais dans une maison particulière, située rue de Picardie. Le jeu était aussi évident qu'habile, et cependant les journaux de l'ordre moral s'y trompèrent un instant.

Dès que le bruit se répandit que l'on allait donner l'ordre de juger Bazaine, les journaux catholiques, bonapartistes, orléanistes crurent patriotique d'ouvrir une campagne en faveur de celui que les honnêtes gens de la droite appelaient « l'illustre victime du 4 septembre. » Dans des notes très-captieuses, on plaidait l'innocence de celui qui avait livré Metz et 173,000 Français à 200,000 Allemands. Voici une de ces notes, par laquelle on peut juger des autres. C'est à l'*Ordre*, feuille bonapartiste, que nous l'empruntons :

« Le bruit se répand, écrivait ce journal, qu'après la longue information poursuivie contre le maréchal Bazaine, le rapport du général de Rivière écarterait toute incrimination, et que les conclusions du commissaire du gouvernement, M. le général Pourcet, tendraient à une ordonnance de non-lieu.

» Nous devons dire que cette nouvelle n'est encore qu'à l'état de rumeur.

» Il n'est point, toutefois, indifférent d'ajouter que, depuis quelques jours, les consignes sont beaucoup moins sévères, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison de la rue de Picardie, où est détenu le général. »

A ces renseignements le *Français* ajoutait : « M. Thiers est personnellement tout à fait opposé à ce que, l'instruction prenant fin, un débat s'engage publiquement et contradictoirement sur la conduite tenue à Metz par